

DEPARTEMENT  
DU  
PUY-DE-DOME

EXTRAIT  
du  
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

VILLE DE THIERS

Nombre de Conseillers en  
exercice : **33**

Nombre de conseillers  
présents : **27**

Procurations : **4**

Nombre de conseillers  
absents : **2**

**OBJET :**  
**Décision Modificative**  
**(DM) n°4 du budget**  
**annexe**  
**ASSAINISSEMENT**

**SEANCE DU MARDI 17 DECEMBRE 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi 17 décembre à dix-neuf heures ;  
Le Conseil Municipal de la Commune de Thiers, dûment convoqué le  
mercredi 11 décembre 2024 s'est réuni en salle TOURNILHAC de la Mairie,  
sous la présidence de Stéphane RODIER, Maire ;

Etaient présents :

Stéphane RODIER, Maire ;  
Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Isabelle FUREGON, David  
DEROSSIS, Catherine PAPUT, Pierre CONTIE, Monique DURAND-PRADAT,  
Martine MUNOZ, Sophie DELAIGUE, Didier STURMA, Michel COMBRONDE,  
Vincent PETITJEAN, Monique MORENO, Pascal THIRIOUX-RAUCOURT,  
Patricia BOSTMAMBRUN, Pierre SUREDA, Pepa CAENEN, Thierry  
BARTHELEMY, Michelle MAGNOL, Eric BOUCOURT, Francis ROUX, Bernard  
DUNIAT, Yoann BENTEJAC, Claire JOYEUX, Annie CHEVALDONNE et Philippe  
BARRAU, Conseiller.e.s Municipaux ;

Avaient donné procuration :

Sylvain HERMAN à Isabelle FUREGON ;  
Serap ALP à Eric BOUCOURT ;  
Christophe MANKA à Claude GOUILLON-CHENOT ;  
Farida LAID à Francis ROUX ;

Etaient absents ou excusés :

Lisa ASAR ;  
Betul SIMSEK ;

Secrétaire de séance :

Francis ROUX

**DECISION MODIFICATIVE N°4 DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT**

- **Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- **Vu** l’instruction budgétaire et comptable M49 ;
- **Vu** la délibération n°32 du Conseil Municipal du 15 avril 2024, approuvant le budget primitif du budget annexe assainissement 2024 ;
- **Vu** la délibération n°16 Conseil Municipal du 24 juin 2024, approuvant la DM (Décision Modificative) n° 1 du budget annexe assainissement ;
- **Vu** la délibération n°20 du Conseil Municipal du 17 septembre 2024, approuvant la DM n°2 du budget annexe assainissement ;
- **Vu** la délibération n°26 du Conseil Municipal du 05 novembre 2024, approuvant la DM n°3 du budget annexe assainissement ;
  
- **Considérant** le besoin au chapitre 012 « Charges de personnel » pour couvrir les refacturations de la mise à disposition du personnel pour le 2<sup>ème</sup> trimestre 2024, il est nécessaire de prévoir des crédits supplémentaires au compte 6215 – Personnel affecté par la collectivité de rattachement, un montant de + 70 000,00 euros.  
 Ce montant sera compensé par une diminution des crédits budgétaires du chapitres 011 « Charges à caractère générale », au compte 6061 – Fournitures non stockables ;
- **Considérant** le besoin au chapitre 65 « Charges de gestion courante » pour couvrir les créances éteintes, il est nécessaire de prévoir au compte 6542 – Créances éteintes, un montant de + 73,60 euros.  
 Ce montant sera compensé par une reprise sur provisions prévue à cet effet au compte 7817 – Reprises sur dépréciations des actifs circulants, du chapitre 78 ;
- **Considérant** les besoins pour couvrir les dotations aux amortissements des immobilisations en 2024 et la rectification d’écritures comptables sur des dotations passées sur le mauvais compte budgétaire, il est nécessaire de prévoir les crédits budgétaires suivants :
  - Sur le chapitre 042 « Opérations d’ordre de transfert entre sections », en dépenses de fonctionnement, sur le compte 6811 – Dotations aux amortissements des immobilisations, le montant de + 35 685,00 euros ; et en recettes de fonctionnement, sur le compte 7811 – Reprises sur amortissements des immobilisations, le montant de + 28 170,00 euros.  
 Il sera également nécessaire de diminuer le chapitre 023 « Virement à la section d’investissement », en dépenses de fonctionnement, pour un montant de – 7 515,00 euros.
  - Sur le chapitre 040 « Opérations d’ordre de transfert entre sections », en dépenses d’investissement, sur le compte 28151 – Réseaux de voirie, le montant de + 28 170,00 euros ; et en recettes d’investissement, sur le compte 28153 – Réseaux divers, le montant de + 35 685,00 euros.  
 Il sera également nécessaire de diminuer le chapitre 021 « Virement de la section de fonctionnement » en recettes d’investissement, pour un montant de – 7 515,00 euros ;

Il est proposé la décision modificative suivante :

Compte budgétaire	BP + DM + AS + RAR Dépenses	Dépenses	BP + DM + AS + RAR Recettes	Recettes
Section de fonctionnement				
<i>Dépenses et recettes réelles de fonctionnement</i>				





<i>Chapitre 011 – Charges à caractère générales</i>				
D/011/6061 – Fournitures non stockables		- 70 000,00 €		
<i>Sous total chapitre 011</i>	<i>779 870,00 €</i>	<i>- 70 000,00 €</i>		
<i>Chapitre 012 – Frais de personnel</i>				
D/012/6215 – personnel affecté par la collectivité de rattachement		+ 70 000,00 €		
<i>Sous total chapitre 012</i>	<i>325 330,00 €</i>	<i>+ 70 000,00 €</i>		
<i>Chapitre 65 – Autres charges de gestion courantes</i>				
D/65/6542 - Créances éteintes		+ 73,60 €		
<i>Sous total chapitre 65</i>	<i>33 681,31 €</i>	<i>+ 73,60 €</i>		
<i>Chapitre 78 – Reprises sur amortissements, Dépréciations et provisions</i>				
C/78/7817 – Reprises sur dépréciations des actifs circulants				+ 73,60 €
<i>Sous total chapitre 78</i>			<i>340 516,29 €</i>	<i>+ 73,60 €</i>
<b>Total des variations des dépenses et recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>+ 73,60 €</b>		<b>+ 73,60 €</b>
<b>Dépenses et recettes d'ordre de fonctionnement</b>				
<i>Chapitre 023 – Virement à la section d'investissement</i>				
D/023 – Virement à la section d'investissement		- 7 515,00 €		
<i>Sous total chapitre 023</i>	<i>186 552,53 €</i>	<i>- 7 515,00 €</i>		
<i>Chapitre 042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>				
D/042/6811 - Dotations aux amortissements		+ 35 685,00 €		
C/042/7811 - Reprises sur amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles				+ 28 170,00 €
<i>Sous total chapitre 042</i>	<i>497 137,09 €</i>	<i>+ 35 685,00 €</i>	<i>235 000,00 €</i>	<i>+ 28 170,00 €</i>
<b>Total des variations des dépenses et recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>+ 28 170,00 €</b>		<b>+ 28 170,00 €</b>
<b>TOTAL DES VARIATIONS SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>+ 28 243,60 €</b>		<b>+ 28 243,60 €</b>

<b>Section d'investissement</b>				
<b>Dépenses et recettes d'ordre d'investissement</b>				
<i>Chapitre 021 – Virement de la section de fonctionnement</i>				
C/021 – Virement de la section de fonctionnement				- 7 515,00 €
<i>Sous total chapitre 021</i>			186 552,53 €	- 7 515,00 €
<i>Chapitre 040 – Opérations de transferts entre sections</i>				
D/040/28151 - Installations complexes spécialisées		+ 28 170,00 €		
C/040/28153 – Installations à caractère spécifique				+ 35 685,00 €
<i>Sous total chapitre 040</i>	235 000,00 €	+ 28 170,00 €	497 137,09 €	+ 35 685,00 €
<b>Total des variations des dépenses et recettes d'ordre d'investissement</b>		+ 28 170,00 €		+ 28 170,00 €
<b>TOTAL DES VARIATIONS SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		+ 28 170,00 €		+ 28 170,00 €

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE :

- **Approuve** la décision modificative n°4 du budget annexe ASSAINISSEMENT ;
- **Autorise** le maire à signer tout document se rapportant à la présente décision.

Le secrétaire de séance,



Francis ROUX

Le Maire,



Stéphane RODIER